



VILLE DE SAINTE-ADELÉ

À toutes les personnes intéressées DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est donné que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 18 juillet 2016 à 20h** dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle entendront les personnes ou organismes intéressés relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

NATURE ET EFFET DES DEMANDES

718-720, Vallée-du-Golf : permettre un empiètement de 2,50 mètres à l'intérieur de la rive de 10 mètres de la rivière aux Mulets pour la terrasse au sol (sur remblai) localisé dans la cour arrière tel que montré au plan de localisation préparé par Robert Lessard arpenteur-géomètre portant le numéro 8569 de ses minutes et datés du 21 octobre 2015;

250, rue Jean-de-l'Ours : réduire la marge arrière de la piscine de 1.5 mètre à 0.13 mètre et réduire la marge de recul de la promenade en béton autour de la piscine de 1 mètre à 0 mètre tel que montré au plan accompagnant le certificat de localisation préparés par Robert Lessard arpenteur-géomètre portant le numéro 8708 de ses minutes et datés du 19 mai 2016 afin de régulariser l'implantation de la piscine et une partie de sa promenade;

1446-1448 chemin du Chantecler : réduire la marge avant du bâtiment principal de 7 mètres à 5,68 mètres, réduire la marge arrière du bâtiment principal de 8 mètres à 3,01 mètres, réduire la marge arrière pour les deux galeries de 1,5 mètre à 0,91 mètre et de 1,5 mètre à 0,65 mètre, réduire la marge latérale droite de la remise de 2 mètres à 0,47 mètre et de réduire la marge arrière de la remise de 2 mètres à 0,57 mètre, tel que montré au plan accompagnant le certificat de localisation préparé par Robert Lessard arpenteur-géomètre portant le numéro 8700 de ses minutes et daté du 13 mai 2016, afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal, ses galeries ainsi que la remise;

511, rue de Lucerne : permettre la construction d'une piscine et d'une remise dans une zone de très forte pente (soit 41%);

855, rue Sigouin : permettre l'empiètement du bâtiment principal existant de 2,19 mètres dans la bande riveraine du cours d'eau de 10 mètres minimum, permettre l'empiètement de la remise existante de 4,30 mètres dans la bande riveraine du cours d'eau de 10 mètres minimum, permettre l'empiètement de 1,10 mètre d'un stationnement dans la bande riveraine du cours d'eau, réduire la marge de recul d'une case stationnement existante par rapport à la ligne avant de propriété de 1,5 mètre à 1,0 mètre et réduire une partie de l'allée de circulation du stationnement de 6,0 mètres à 5,8 mètres tel que montré au plan préparé par Richard Barry arpenteur-géomètre portant le numéro 6649 de ses minutes et datée du 3 février 2016 afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal, régulariser l'implantation de la remise, régulariser l'allée de circulation du stationnement ainsi que régulariser l'implantation de deux cases de stationnement;

1373, chemin Pierre-Péladeau : régulariser l'implantation d'une gloriette pour la propriété sis au 1373, chemin Pierre-Péladeau;

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les documents qui y sont mentionnés peuvent être consultés au Service du greffe pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

DONNÉ À SAINTE-ADELÉ, ce 29 juin 2016

Le greffier et directeur des Services juridiques,

Me Simon Filiatreault